

# Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Sept. | Oct. | Nov. 2024 | **gratuit**

n°79

**FNESI**



**DOSSIER**

## **Le FN'ESI GAME** Un jeu conçu par et pour les ESI !

> **ACTUALITÉS**  
Enquête Bien-Être  
p.6

> **AFFAIRES SOCIALES**  
Frais de rentrée : CVEC  
/ Frais d'inscription p.7

> **VOS DROITS**  
Élu-e de promotion  
p.15

**oui,**  
la MACSF, 1<sup>er</sup> assureur  
des professionnels de la santé  
à la plus grande expérience  
pour **vous protéger**  
dans vos nouvelles pratiques

Ensemble,  
prenons soin  
de demain

En savoir plus :



**3233**

Service gratuit  
+ prix appel

**macsf.fr**

## Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS  
Régulation de l'exercice en intérim pour les infirmier·ère·s
  - > 5 ADHÉRER  
J'adhère à la FNEFI, pas toi ?
  - > 6 RETOUR SUR  
Les tables rondes lors du Salon Infirmier et de SantExpo
  - > 7 AFFAIRES SOCIALES  
C'est la rentrée, que dois-je payer ?
  - > 8 DOSSIER
- 
- FN'ESI GAME**  
Un jeu conçu par et pour les étudiant·e·s en sciences infirmières !
- > 14 CULTURE  
En route pour...DIJON EXPRESS
  - > 15 VOS DROITS  
Élu·e de promotion... action !
  - > 16 INTERNATIONAL  
Faire un stage à l'étranger !
  - > 18 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
Enquête sur la formation des étudiant·e·s puériculteur·rice·s : une réforme attendue !
  - > 19 EVENEMENT  
XXIV<sup>ème</sup> Congrès National de la FNEFI
  - > 20 INNOVATION SOCIALE  
Les projets labellisés par la FNEFI
  - > 21 BOITE À OUTILS  
Un nouveau guide est sorti !

## édito

### Un Nouveau Décret de Compétence et l'Universitarisation des Études Infirmières : Une Nécessité pour l'Avenir de la Profession

Chères étudiantes, chers étudiants,

Pour l'Ordre National des Infirmiers (ONI), l'évolution des soins infirmiers en France appelle à une refonte majeure de nos pratiques professionnelles et réglementaires. Alors que le rôle de l'infirmier ne cesse de se complexifier et que les attentes des patients évoluent, il est impératif que notre formation s'adapte et se renforce pour répondre aux défis contemporains de notre système de santé. Deux enjeux majeurs se dressent devant nous : l'élaboration d'un nouveau décret de compétence et l'universitarisation complète des études infirmières.

#### - Un Nouveau Décret de Compétence

Le décret de compétence actuel, bien que structurant, ne reflète plus totalement les réalités du terrain ni les compétences nécessaires pour exercer pleinement notre métier. La pratique infirmière a considérablement évolué ces dernières années, intégrant des actes techniques de plus en plus complexes, une forte composante relationnelle et un rôle central dans l'éducation thérapeutique et la prévention. Un nouveau décret de compétence permettrait de clarifier et d'élargir notre champ d'action, reconnaissant ainsi officiellement les compétences avancées que nous développons et exerçons déjà. Cela inclurait, par exemple, des actes délégués par les médecins dans une optique de délégation de tâches, la prescription de certains dispositifs médicaux, et une plus grande autonomie dans la gestion des soins. Une telle reconnaissance légale renforcerait non seulement notre légitimité mais aussi notre attractivité et notre engagement professionnel.

#### - L'Universitarisation des Études Infirmières

En parallèle, l'universitarisation des études infirmières représente un levier incontournable pour élever notre profession au rang qu'elle mérite. L'intégration pleine et entière de notre cursus au sein des universités favoriserait l'harmonisation des standards de formation, une recherche plus approfondie et une reconnaissance académique à la hauteur de nos responsabilités. Les avantages de cette universitarisation sont multiples. Elle permettrait une meilleure articulation entre théorie et pratique, en s'appuyant sur la recherche pour innover et améliorer constamment les soins. De plus, cela ouvrirait la voie à des parcours de spécialisation et de master, renforçant les compétences des infirmiers et leur permettant de prendre des rôles de leadership et de recherche académique en Sciences Infirmières.

#### - Un Avenir à Construire Ensemble

L'Ordre National des Infirmiers et la Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Sciences Infirmières s'engagent résolument dans cette voie, plaidant pour des réformes audacieuses et nécessaires. Nous appelons à une mobilisation collective pour porter ces revendications auprès des instances décisionnelles. Il est de notre devoir, en tant qu'étudiants et futurs professionnels de santé, de participer activement à la construction de notre avenir et de celui de notre profession. Ensemble, œuvrons pour une reconnaissance accrue de notre métier, une formation à la hauteur des défis de demain, et un système de santé plus efficace et humain.

Confraternellement vôtre

Sylvaine Mazière-Tauran, Présidente  
de l'Ordre National des Infirmiers



# Régulation de l'exercice en intérim pour les infirmier·ère·s

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'exercice infirmier en intérim est conditionné à deux années d'exercice. Comment vont s'appliquer ces mesures ? Concernent-elles les étudiant·e·s ? Nous t'apportons toutes les réponses dans cet article.



## HISTORIQUE DE L'INTERDICTION DE L'INTÉRIM

Cette interdiction a initialement été portée dans le **Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2023**. Lors du Congrès National en octobre 2022, la FNEI s'est fermement opposée à l'idée de conditionner l'intérim à une expérience professionnelle obligatoire, consciente que de nombreux·ses étudiant·e·s comptent sur l'intérim pendant leurs études pour subvenir à leurs besoins.

De plus, de nombreux·ses infirmier·ère·s nouvellement diplômé·e·s souhaitent travailler en intérim afin d'expérimenter différents modes d'exercice. Cette mesure est un frein à l'insertion professionnelle et contraint le choix des professionnel·le·s. Celle-ci est rejetée par le conseil constitutionnel dans le cadre du PLFSS 2023, n'étant pas considérée comme ayant un lien direct avec le financement de la sécurité sociale et n'ayant ainsi pas sa place dans cette loi de financement.

Après cela, une proposition de loi du député Frédéric Valletoux marque une seconde volonté de réguler l'intérim. La loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnel·e·s, dite "**loi Valletoux**", est alors promulguée le 27 décembre 2023. Ces mesures ne sont pas appliquées de suite dans l'attente d'un décret qui cadre les modalités de mise en place de ces mesures.

Durant cette période, le décret paraît le 24 juin 2024, pour une application à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Les modalités de ce décret sont claires, il est désormais obligatoire d'avoir une expérience de deux ans pour travailler au sein d'une entreprise de travail temporaire et réaliser des missions d'intérim.

**En poursuite d'études, il est possible d'exercer en intérim en tant qu'infirmier·ère.**

## QUELLE DIFFÉRENCE AVEC LES VACATIONS ?

Parmi les modes d'exercices professionnels en santé, il est possible d'effectuer des vacations, c'est-à-dire une mission ponctuelle dans le temps, sous forme de contrat à durée déterminée (CDD). Le·La professionnel·le est directement recruté·e par l'établissement, cela peut par exemple se faire à travers des plateformes comme Hublo, ... À la différence de l'intérim où le remplacement est ponctuel et la personne est recrutée par une entreprise de travail temporaire.

## INFOS

- > Le 8 février 2024, Frédéric Valletoux est nommé Ministre délégué de la Santé et de la Prévention.
- > La FNEI s'est battue contre ces mesures et à réussi à obtenir qu'en tant qu'étudiant·e en santé, il soit toujours possible d'exercer en intérim au cours de ses études. Effectivement, la loi précise bien que cette régulation ne concerne pas les étudiant·e·s.
- > En formation socle, il est possible d'exercer en intérim en tant qu'aide-soignant·e avec l'équivalence ou le diplôme d'État.

I.-La section 5 bis du chapitre III du titre Ier du livre III du code de l'action sociale et des familles est complétée par un article L. 313-23-4 ainsi rédigé :

« Art. L. 313-23-4.-Les établissements et les services relevant des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> du I de l'article L. 312-1 ne peuvent avoir recours, dans le cadre des contrats de mise à disposition qu'ils concluent avec des entreprises de travail temporaire, à des médecins, des infirmiers, des aides-soignants, des éducateurs spécialisés, des assistants de service social, des moniteurs-éducateurs et des accompagnants éducatifs et sociaux qu'à la condition que ceux-ci aient exercé leur activité dans un cadre autre qu'un contrat de mission conclu avec une de ces entreprises de travail temporaire pendant une durée minimale appréciée dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

« A titre dérogatoire, l'interdiction établie au premier alinéa du présent article ne s'applique pas aux contrats de mise à disposition de personnes dotées du statut d'étudiant en santé conclus avec des entreprises de travail temporaire établies en France ou à l'étranger.

« Les entreprises de travail temporaire mentionnées au même premier alinéa vérifient le respect de la condition fixée audit premier alinéa et en attestent auprès des établissements et services médico-sociaux au plus tard lors de la signature du contrat de mise à disposition. Les modalités d'application du présent alinéa sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

« Ce décret prévoit les sanctions applicables en cas de manquement constaté à l'interdiction prévue au présent article. »

« Art. R. 313-30-5. - La durée minimale d'exercice dans un cadre autre qu'un contrat de mission mentionnée à l'article L. 313-23-4 est de deux ans, en équivalent temps plein, pour l'ensemble des professionnels mentionnés à cet article à l'exclusion des médecins.

« Pour apprécier cette durée, sont prises en compte l'ensemble des périodes au cours desquelles le professionnel a exercé dans un autre cadre que celui d'un contrat de mission mentionné à l'article L. 1251-1 du code du travail, à la condition que, pendant ces périodes, il ait exercé :

« 1<sup>o</sup> Pour les professions réglementées, la même profession et, le cas échéant, la même spécialité que celle pour laquelle sa mise à disposition auprès d'un établissement ou service mentionné à l'article L. 313-23-4 est envisagée ;

« 2<sup>o</sup> Pour les professions non réglementées, la même fonction que celle pour laquelle sa mise à disposition auprès d'un établissement ou service mentionné à l'article L. 313-23-4 est envisagée.

Si tu as des questions :  
vosdroits@fnesi.org

Ilona Denis, Vice-Présidente en charge des affaires sociales  
Pauline Bourdin, Présidente

# J'adhère à la FNESI, pas toi ?

La FNESI fonctionne sur un modèle participatif, qui lui permet d'être force de propositions grâce à la participation active de son réseau d'associations étudiantes, d'élu-e-s et d'étudiant-e-s, pour la faire évoluer et améliorer nos conditions de formation.



Conseil d'Administration de la FNESI à Amiens

## Quels avantages à adhérer ?

Dans un premier temps, **adhérer permet un échange facilité entre les différentes associations étudiantes** ; celles-ci sont accompagnées selon leurs besoins dans les problématiques qu'elles peuvent rencontrer ou pour monter des projets. Cet échange permet le partage des projets, des idées afin de répondre aux besoins des ESI. Des projets communs naissent parfois, comme la CleanWalk Nationale réalisée en 2023. Adhérer permet également de rester informé en temps réel des dernières actualités concernant la formation et la profession.

**Les associations adhérentes font remonter en Conseil d'Administration (CA) les problématiques des étudiant-e-s** tout en participant activement à la vie de la structure, ainsi qu'à la l'élaboration des positions portées par la FNESI.

## Quels enjeux y a-t-il à adhérer ?

Les enjeux sont grands, la formation étant en plein tournant avec la réforme de la formation socle annoncée pour 2025. **La FNESI représente les 100 000 ESI de la formation socle au second cycle** : puériculture, bloc opératoire, anesthésiste et étudiant-e-s en master (IPA, santé publique). Chacune de ces voix doit être entendue pour militer afin de faire respecter nos droits.



L'adhésion de ton association est de 30€ par an, et offerte la première année d'adhésion.

Je n'ai pas d'association, puis-je soutenir la FNESI ?

## Comment faire adhérer mon association ?



**Pour adhérer, il faut rédiger une lettre démontrant ses motivations** à faire partie du réseau de la FNESI. Elle est à envoyer à [sg@fnesi.org](mailto:sg@fnesi.org). Tu pourras venir présenter votre motivation en CA, où l'ensemble des administrateur-ric-e-s voteront l'adhésion de ton association ! Également, le fait de venir en CA te permettra de présenter de vive voix ton association et rencontrer les autres associations et étudiant-e-s ! Un-e membre du Bureau National est disponible pour t'accompagner dans les démarches si tu souhaites adhérer, ainsi que pour toute autre problématique. Tu suivras une formation sur la façon d'administrer la structure, son histoire afin d'avoir toutes les clés en main pour cette année !

**Il est possible d'adhérer à la FNESI à titre individuel à tout moment via le site internet.** L'adhésion coûte 4€, si ton association locale adhère à la FNESI, et 8€ si elle n'y adhère pas. Elle est effective sur l'année universitaire, du mois de septembre au mois de septembre d'après ! Elle n'accorde pas un droit de vote au sein de la structure, mais permet l'accès à une newsletter mensuelle et à nos évènements nationaux !



## Tu ne connais pas encore la FNESI pour adhérer ?

**Il existe des Opérations de Présentation de la FNESI !** C'est un temps où les membres de l'Équipe Nationale de la FNESI viennent dans ton établissement de formation pour présenter la structure à l'ensemble des promotions de ton établissement de formation. C'est un moment d'échanges et de partage autour de ton vécu de formation, des droits étudiants et des projets de la FNESI autour de ces thématiques.

Tu souhaites qu'on vienne parler de la FNESI dans ton établissement ?  
Envoie un mail à [reseau@fnesi.org](mailto:reseau@fnesi.org).

Opération de Présentation de la FNESI à Vierzon



Clean Walk Nationale de l'AsEBSI

Constance Deshoulière, Vice-Présidente en charge du Réseau,  
Corentin Hamel, Vice-Président en charge du Réseau.

# Les tables rondes lors du Salon Infirmier et de SantExpo

La FNESI a eu l'opportunité de participer à 9 tables rondes lors du Salon Infirmier et de SantExpo, pour mettre en lumière les conditions de vie et de formation, la santé des étudiant-e-s, ainsi que la vision des ESI sur l'avenir du système de santé et de la profession.

Le Salon Infirmier réunit chaque année l'ensemble des acteur-ric-e-s de l'écosystème infirmier en France. Les différentes organisations, entreprises, associations et établissements de santé sont présents sur des stands, et de nombreuses conférences et tables rondes sont organisées. Cet événement explore les perspectives et les évolutions de la discipline. Il constitue une occasion riche en échanges et en rencontres.

SantExpo est l'événement qui réunit l'ensemble des acteur-ric-e-s du système de santé. Composé de nombreux stands, il offre, sur ces trois jours, de multiples événements et conférences sur la construction de l'avenir du système de santé.

## Table ronde : Leadership infirmier & santé des infirmiers : regards croisés.

Des échanges enrichissants autour du leadership infirmier, incluant ses dimensions cliniques et managériales, et l'importance de la formation pour sa reconnaissance et sa valorisation. Dans un contexte de questionnement sur la santé des soignant-e-s, la FNESI a abordé l'impact du leadership sur la santé des infirmier-ère-s.

## Table ronde : La santé des professionnels et des étudiants en santé.

La santé des étudiant-e-s et des professionnel-le-s doit être une priorité d'action pour les années à venir ! Une condition essentielle pour répondre aux enjeux de notre système de santé. Aux côtés d'autres associations représentant les étudiant-e-s et professionnel-le-s de santé, la FNESI a souligné l'importance de lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les milieux du soin. Chaque



FNESI a échangé autour de la santé des ESI : les derniers résultats alarmants de l'enquête Bien-Être. Des leviers d'actions et propositions concrètes ont été identifiés, à nous d'agir !

## Table ronde : Améliorer et préserver la santé des étudiants en soins infirmiers : enjeux et perspectives.

Aux côtés des membres de la mission interministérielle "santé des soignants", les résultats ont été présentés. La santé des soignant-e-s et celles-ceux en devenir est un sujet prioritaire. Entre politique d'encadrement en stage et qualité de vie au travail, des actions concrètes sont attendues pour le bien-être des professionnel-le-s et étudiant-e-s.

## Table ronde : Prendre soin des soignants, comment agir pour la santé des professionnels ?

Les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations, dans le secteur de la santé et des sciences infirmières, des initiatives existent et sont à développer pour des pratiques plus responsables. Nous devons également introduire des enseignements à la transition écologique au sein des formations !

## Table ronde : Les sciences infirmières au cœur de la transition écologique.

Le FN'ESI GAME est une application de jeu mobile et un jeu de société de tutorat réalisé par la FNESI ! L'objectif est de favoriser la réussite étudiante et l'entraide. Une version du jeu a été présentée en avant-première à SantExpo !

association a présenté ses propositions pour éradiquer ces violences, insistant sur la nécessité d'une tolérance zéro !

## Table ronde : Prévention des violences sexistes et sexuelles.

Financement du système de santé, développement de l'intelligence artificielle, recrutement et fidélisation des professionnel-le-s de santé : ces éléments constituent des enjeux majeurs du système de santé de demain ! Lors de cette table ronde, étudiant-e-s et élèves directeur-ric-e-s ont abordé ces sujets.

## Table ronde : Regards croisés d'hospitaliers en devenir : quelles priorités pour l'avenir du système de santé ?

La FNESI est intervenue pour présenter nos propositions et attentes vis-à-vis de la réforme à venir de la formation. Intégration universitaire, contraintes réglementaires et formation à la recherche étaient au cœur du débat.

## Horizon 2025 : Une réforme majeure pour l'avenir de la formation

Aux côtés des acteur-ric-e-s de la formation, la



# C'est la rentrée, que dois-je payer ?

“Rentrée” rime avec “payer”, mais que doit-on payer ? Les étudiant-e-s en sciences infirmières (ESI), par leur statut d'étudiant-e, doivent s'acquitter de certains frais. On va t'expliquer lesquels, mais également comment t'assurer que ces frais sont légaux !

## DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRES

Des droits d'inscription sont à régler pour chaque année universitaire, en lien avec le fait que nous soyons inscrit-e-s à l'Université. Leur montant est identique quel que soit ton établissement de formation.

Selon la formation suivie, le montant diffère :

- pour la formation socle, les droits s'élèvent à **175€** puisqu'elle conduit à un diplôme de grade licence ;
- pour les formations d'infirmier-ère anesthésiste, de bloc opératoire ou en pratique avancée, ils s'élèvent à **250€** car elles conduisent à un diplôme de grade master.
- pour la formation d'infirmier-ère puériculteur-riche, les frais d'inscription varient selon les établissements de formation.
- pour la première fois depuis plusieurs années, ces droits ont augmenté respectivement de **5€** et **7€**, augmentant ainsi le coût de la rentrée des ESI : **la FNEFI s'oppose à ce dégel !**

Si tu es en période de césure, tu devras également payer des droits d'inscription dits “réduits” fixés au national : 116€ au lieu de 175€, et 164€ au lieu de 250€.

## LA CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC), UNE TAXE ETUDIANTE ?

→ **Tou-te-s les étudiant-e-s inscrit-e-s en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC en début d'année universitaire.**

Pour l'année universitaire 2024-2025, celle-ci s'élève à **103€**. À sa création en 2018, son montant était de **90€** : celui-ci est indexé sur l'inflation et augmente tous les ans, ce à quoi la FNEFI s'oppose en demandant la suppression de cette indexation. En effet, bien que cette cotisation vise à améliorer la vie étudiante, les ESI s'en acquittent

sans savoir comment elle est utilisée et ne sont pas informé-e-s des possibilités qu'elle offre.

Si tu es boursier-ère et que tu as payé la CVEC, tu peux faire une demande de remboursement sur [vec.etudiant.gouv.fr](http://vec.etudiant.gouv.fr)

Conseil d'Administration de la FNEFI à Amiens



Evolution du montant de la CVEC depuis sa mise en place



## C'EST TOUT ?

→ **Ton établissement de formation ne peut pas t'imposer de frais supplémentaires**, tu ne dois payer que la CVEC et les frais d'inscription. Si ton établissement de formation t'oblige à te procurer des livres, du matériel de stage, le portfolio ou autre, il s'agit d'un frais complémentaire illégal.

→ **Une exception existe** : si tu es dans un établissement privé, cela ne sera pas considéré comme un frais illégal.

D'après l'article 2 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier : « *Le règlement d'autres dépenses ne peut être exigé des étudiants dès lors qu'elles relèvent de prestations facultatives.* »

## ET POUR LES TENUES PROFESSIONNELLES ?

Pour les travaux pratiques ou les stages, une instruction cadre différemment la notion de frais illégal. En effet, c'est illégal si tu dois obligatoirement régler les frais de tenues auprès de ton établissement.

Si tu te questionnes sur les frais imposés par ton établissement de formation : [vosdroits@fnesi.org](mailto:vosdroits@fnesi.org)

Ilona Denis, Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales, Rafik Bey, Vice-Président en charge de la Défense des Droits.



# FN'ESI GAME

## Un jeu conçu par et pour les étudiant·e·s en sciences infirmières !

Les partiels arrivant à grands pas, tu ne sais pas quels vont être les attendus : pas de panique, la FNESI a une surprise pour toi ! Cependant, il va falloir que tu patientes encore un peu, l'application mobile ou le jeu de plateau seront disponible dès début octobre 2024, sur toutes les plateformes de téléchargement et en version jeu de plateau dans ton établissement de formation ou dans ton association !



### ESI je découvrais l'application

→ Avant la crise sanitaire, la FNESI veut être innovante et pense à la création d'un jeu de plateau axé sur le tutorat, l'entraide et la réussite étudiante. En effet, elle veut proposer un outil permettant de travailler, de s'entraîner et d'apprendre de manière ludique en interpromotionnalité. La FNESI continue d'avancer en s'adaptant à la place croissante du numérique, qui devient de plus en plus essentiel dans notre formation et notre vie quotidienne d'étudiant·e·s. En effet, une application mobile permet de rendre l'utilisation permanente au sein de l'établissement de formation mais aussi à domicile pour les ESI.

→ L'application mobile sera gratuite et accessible pour tou·te·s les étudiant·e·s en sciences infirmières sur App Store et Play Store !

→ Le FN'ESI GAME est élaboré sur la base de la pédagogie par des ESI de l'ensemble de la France, pour des ESI. Il·Elle·s travaillent, collaborent et échangent sur les différentes thématiques du référentiel de formation.

→ Les thématiques proposées au sein du jeu seront :

- Sciences biologiques et médicales,
- Sciences Infirmières,
- Anglais et vocabulaire infirmier,
- Sciences humaines sociales et droits.

Une autre thématique relative à la défense des droits sera présente, étant la première mission de la FNESI, afin de lutter contre la désinformation et permettre aux étudiant·e·s de connaître leurs droits !

→ Tu pourras avoir accès à différents types de questions tels que des Vrai-Faux, des questions à réponses multiples, des réponses courtes, des calculs de doses, des schémas à compléter, des phrases à mots manquants... Les bonnes réponses te permettront de remporter des points représentés par des ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Ces ECTS pourront être visibles tout au long de tes parties de jeu afin d'avoir un visuel sur les thématiques les plus travaillées. À chaque partie, le compteur de ces ECTS sera remis à zéro. Un historique des parties sera consultable.

→ Le FN'ESI GAME étant à destination de l'ensemble des étudiant·e·s en formation soe, le jeu peut être en multijoueur·euse·s avec différentes promotions ou de manière individuelle. L'application proposera trois versions : une version en ligne où des étudiant·e·s présent·e·s simultanément

pourront s'entraîner ensemble, une version individuelle accessible à tout moment, et une version salon où 4 personnes se rejoignent via un code. Chaque joueur·euse pourra choisir les semestres qu'il·elle souhaite, permettant ainsi de s'exercer ensemble sur des contenus différents, en lien avec le niveau de la formation.

**2 000 questions**  
C'est au travers de pas moins de 2 000 questions que chaque étudiant·e pourra **développer et approfondir ses connaissances et compétences**. Une rubrique sera disponible afin d'apporter de nouvelles questions ou des modifications au jeu afin que tu sois acteur·rice·s du jeu !

## Tu n'aimes pas réviser seul·e ? Le jeu de plateau est là pour toi !

→ Le FN'ESI GAME se verra également doté d'une version jeu de plateau ! Quoi de mieux pour animer tes pauses café ou repas ?

La version traditionnelle permet de jouer à tout moment avec d'autres étudiants·e·s de ton établissement de formation. Il te permettra de bénéficier de tous les avantages du jeu, en présentiel, pour partager ces moments de révision ou tout simplement de jeu. Le FN'ESI GAME sera muni d'un plateau de jeu, de 2 dés, de 6 pions, des cartes ECTS et d'un feutre effaçable ainsi qu'un pochon pour pouvoir rassembler et emporter ce jeu partout. Pour une raison de pérennité et de transition écologique, mais également dans un aspect pratique, l'ensemble des questions seront disponibles via l'application pour les retrouver à tout moment dans un onglet prévu à cet effet. Des cartes chances et urgences agrémentent la version jeu de société !

**1 plateau de jeu, 2 dés, 6 pions et des cartes ECTS**

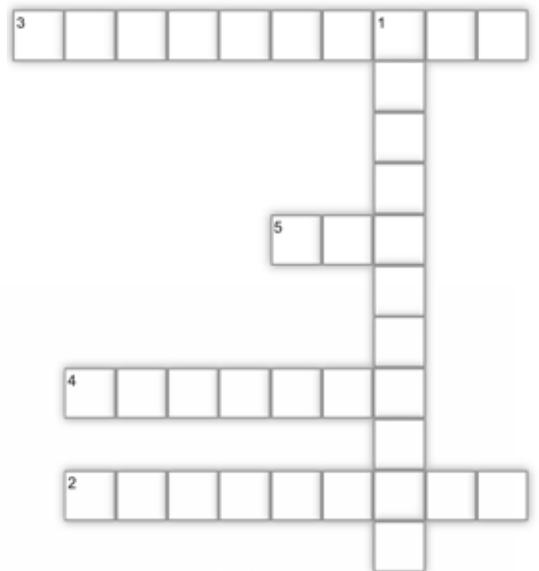
**Les questions seront disponibles via l'application**



## Mots croisés

1. Elle sera accessible sur toutes les plateformes téléchargement.
2. Période en amont des partiels.
3. Nom d'une application innovante.
4. Achat dont on profite sans payer
5. Ce sont les personnes que représentent la FNESI.

Les réponses se trouvent sur le site internet de la FNESI rubrique tutorat !



“ La première idée du FN'ESI game nous est venue pendant le mandat 2018/2019 où le réseau tutorat s'est créé et développé mais nous faisons souvent face à une problématique importante : la difficulté de faire démarrer et surtout perdurer le tutorat dans les IFSI où il est plus difficile de trouver des tuteur-riche-s chaque année. Comment faire pour amener du tutorat sans tuteur-riche-s ? MyTuto (l'ancienne plateforme en ligne de tutorat) venait d'être lancée mais nous voulions faire un support qui soit moins scolaire et qui puisse permettre aux ESI d'apprendre et de réviser ensemble, deux aspects fondamentaux du tutorat.

L'idée d'un jeu de société est donc née, la base de questions que nous avons rédigé pour MyTuto nous a bien aidé, cependant il fallait en adapter, notamment pour l'aspect jeu de société. Nous avons donc également créé des cartes format A5 avec des supports différents : schémas, tableaux, afin que cela reste amusant. Nous avons pensé le plateau pour couvrir un maximum de thématiques et faire des catégories qui seraient équilibrées pour les 3 années. Chacune ayant son lot de cartes, permettant de jouer en fonction de son niveau et même entre ESI de différents niveaux.

Nous avons donc travaillé d'arrache pied avec la commission spécialisée tutorat pour qu'il soit prêt pour le congrès et avons même préparé une version bêta pour que les ESI le test lors d'un workshop. Les retours nous ont grandement motivé et ont permis de passer ce projet au VP tutorat suivant, malheureusement le partenaire qui devait financer le projet a fait faillite. Il n'a donc pas pu voir le jour comme initialement prévu, à notre plus grand regret.

Corentin BONAL, Ex Vice-Président en charge du Tutorat 2018-2019

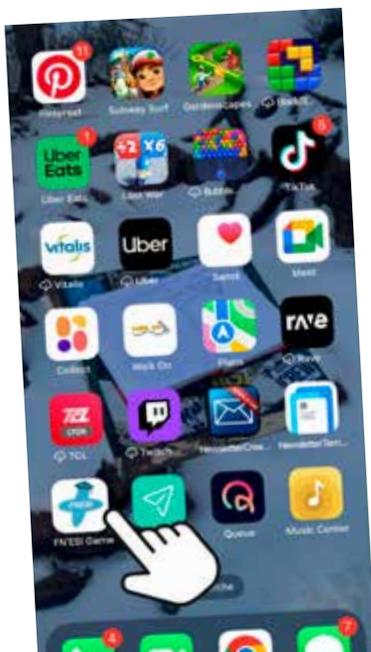


“ Bonjour, je m'appelle Laurianne, aujourd'hui infirmière diplômée, j'ai eu l'occasion de faire partie du Bureau National de la FNESI durant les années 2020 à 2022. Lors de ces deux ans j'ai eu l'honneur d'être en charge des dossiers du tutorat ! Ma première rencontre avec le FN'ESI Game (FNEASY Game à l'époque) était lors du Congrès National de la FNESI à Angers en 2019, sur le mandat du Corentin Bonal, lui-même en charge du Tutorat à l'époque. Il avait pu nous présenter une version test du jeu de plateau. Puis en Octobre 2020, je prends la suite d'Anaïs Dufau, qui était également en charge du Tutorat sur le mandat de Félix Ledoux en 2019-2020, qui avait pu revoir notamment le design et introduire de nouvelles cartes et fonctions dans le jeu. Lors de nos passations internes, le FNEASY Game était un réel challenge de pouvoir le terminer et le rendre public chaque année. D'années en années, lors de chaque politique générale vous pourriez y retrouver l'intitulé : "Le FNEASY Game sort au prochain Congrès National de la FNESI."

Forte de cet engouement pour relever ce défi, je m'y attelle pendant les premiers mois de mandat, essayant de faire épanouir ce projet immense, tellement ambitieux pour la structure et surtout vecteur de réussite pour les étudiant-e-s. Malheureusement la crise sanitaire du COVID-19 n'a pas épargné l'émergence des projets et suspend un peu son avancée. Pour autant, l'adaptabilité étant le maître mot de notre formation, c'est lors de cette année étudiant-e-s perdurant, nous voulions faire de jeu le dernier rempart face à l'isolement des étudiants et toujours garantir la réussite des études. L'idée fit l'unanimité aux yeux du Bureau National de Bleuenn Laot. L'idée était de développer le jeu mobile et de conserver le jeu de plateau pour faire fleurir le travail de nos prédécesseur-riche-s lorsque nous pourrions nous retrouver en présentiel. Mais maintenant tout reste à faire, c'est l'Everest qui nous attend. Trouver des partenaires, trouver des financements, travailler sur le fond du jeu, le contenu, le design, les règles, les fonctionnalités et j'en passe. Malgré nos efforts lors de ces deux mandats, nous n'avions pas pu valider l'indicateur de la politique générale, le projet n'a pas pu voir le jour. Mais toujours animée de cet engouement pour ce projet, je donne donc les rennes à Malorie Dupont pour le mandat suivant, en 2022-2023 où j'espère avoir pu lui transmettre la détermination de mes prédécesseurs et l'histoire de ce projet.

Ce projet du FN'ESI Game, dont la sortie nous tient en haleine depuis toutes ces années, est un petit peu la consécration du travail de tous les Bureaux Nationaux, étudiant-e-s engagé-e-s, et commissions spécialisées qui se sont succédé. C'est non sans émotion que j'écris ce témoignage. Je réitère mes félicitations au Bureau National actuel qui, j'espère, pourra enfin valider cet indicateur de politique générale cette année et enfin offrir aux étudiant-e-s ce projet qui s'est construit avec la sueur, les larmes de bon nombres d'entre nous ! N'oubliez jamais que "seul-e on va plus vite mais ensemble on va plus loin" et ce projet en est la preuve vivante aujourd'hui ! ”

Laurianne LARSONNEUR, Ex-Vice-Présidente en charge de l'Innovation et du Tutorat à la FNESI - 2020/2021, Ex-Secrétaire Générale en charge de l'Enseignement Supérieur à la FNESI - 2021/2022.



## CONCLUSION

→ Nous nous retrouvons donc prochainement pour nous entraîner de manière ludique TOU-TE-S ensemble avec le FN'ESI GAME. Nous comptons sur toi pour en parler à ton entourage, tes collègues de promotion, tes proches, et repartager les communications sur tes réseaux sociaux.

→ On te donne rendez-vous sur tous nos réseaux sociaux pour plus d'informations et connaître la date de sortie de cette application !

Internet : [www.fnesi.org](http://www.fnesi.org) - Instagram : [@la\\_fnesi](https://www.instagram.com/la_fnesi) - Facebook : [la\\_fnesi](https://www.facebook.com/la_fnesi) - X : [@la\\_fnesi](https://twitter.com/la_fnesi)

Annaë MAZERON, Vice-Présidente en charge du Tutorat  
Corentin HAMEL, Vice-Président en charge du Réseau



# Toulouse

3 au 6 octobre 2024

XXXIV<sup>ème</sup>

Congrès National





# En route pour... DIJON EXPRESS

La culture est une fenêtre ouverte sur la diversité et la créativité. La FNESI lui donne une place prédominante. Pour les étudiant-e-s, elle offre un souffle d'inspiration, un espace de réflexion, et une opportunité unique de s'épanouir et de s'évader !



Les associations du réseau de la FNESI mettent régulièrement en place des projets innovants en lien avec la culture. Dans cet article, nous réalisons un zoom sur l'une de ces associations pour vous présenter le projet qu'elle a mis en place afin de faire découvrir sa ville et son histoire.

Nous nous rendons donc dans la ville de Dijon auprès de la Corporation des Étudiant-e-s en Soins Infirmiers Dijonnais (CESID), afin de découvrir leur projet culturel !

Ses membres ont organisé une course d'orientation au sein de la ville de Dijon, en s'inspirant de l'émission télé Pékin Express. Cette course, destinée aux premières années, nouveaux-elle-s arrivant-e-s dans la ville, leur permet de découvrir ou de redécouvrir une partie de l'histoire de Dijon.

Lors du déroulement du projet, les chercheur-euse-s étaient des étudiant-e-s réparti-e-s en équipes de six. Les énigmes, conçues pour les guider vers les célèbres places et monuments de Dijon, étaient remises par des étudiant-e-s de deuxième et troisième année à chaque point d'étape. Il-Elle-s avaient également la possibilité d'aider les premières années à retrouver la prochaine étape.



*“Nous continuerons à mettre en place ce projet et à l'améliorer pour que chaque édition future soit encore meilleure”.*

CESID

Cette course a été très bien reçue par les étudiant-e-s y ayant participé.

L'objectif de l'événement était de permettre aux équipes de retrouver leur mascotte, “dérochée” quelques jours auparavant.

Beaucoup d'autres associations se saisissent de la thématique qu'est la culture. Certaines organisent des soirées cinéma dans leur établissement de formation, des bibliothèques solidaires ou offrent un accès gratuit à des lieux culturels. L'accès à la culture est un droit fondamental. Il permet à chacun-e de s'ouvrir au monde, de développer une pensée critique, et de cultiver sa créativité.

En offrant des espaces d'expression et de découverte, la culture favorise l'inclusion sociale et contribue au bien-être individuel.

Pour les étudiant-e-s, elle représente un levier essentiel pour surmonter les inégalités, élargir les horizons, et nourrir des aspirations.

Les premier-ère-s à retrouver la mascotte ont remporté un ticket d'or, leur donnant droit à une consommation gratuite lors de la soirée de cohésion organisée le soir même. Ce temps a été une opportunité pour les ESI des différentes années de se retrouver, de discuter et de découvrir les parrains/marraines ou filleul-le-s qui leur étaient attribué-e-s pour l'année.

Pour t'aider à monter un projet culturel dans ton association, tu peux te saisir du “Kit culture” disponible sur le site internet [www.fnesi.org](http://www.fnesi.org) ou par mail à [culture@fnesi.org](mailto:culture@fnesi.org)



Baptiste Meny, Vice-Président en charge de la Formation et du Réseau,  
Noé Wiel, Vice-Président en charge de l'Innovation Sociale et de la Santé Publique.

# Élu·e de promotion... action !

Élection, présence au sein des instances composant ton établissement de formation, possibilité de défendre les étudiant·e-s... ceci n'est pas le synopsis d'un nouveau film : c'est ce dont on va te parler dans cet article, les élu·e-s de promotion !



En contactant [de@fnesi.org](mailto:de@fnesi.org), une personne du Bureau National dédiée au suivi des élu·e-s te répondra, pour mettre en place ce suivi !

## CARTE D'IDENTITÉ DE L'ÉLU·E

Les caractéristiques des élu·e-s de promotion vont différer selon la formation !

- **Formation socle (IDE)** : 2 élu·e-s par année de formation, avec un mandat d'un an et une élection dans les 60 premiers jours de l'année.
- **Formation anesthésiste et puéricultrice** : 2 élu·e-s par année de formation, avec un mandat d'un an, sans délai pour les élire.
- **Formation de bloc opératoire** : ceci est cadré dans la convention signée entre l'établissement, l'Université et la région.
- **Formation en pratique avancée** : cela diffère d'une Université à l'autre, on t'invite à consulter le règlement de la tienne !

## Facettes de l'élue de promo

### → Représentation étudiante

L'élue de promo est là pour faire le lien entre les étudiant·e-s et l'équipe pédagogique. Il·elle portent les idées des étudiant·e-s dans les différentes instances/conseils où il·elle siège. Les élu·e-s étudiant·e-s à l'Université sont également une ressource : il·elle-s aident à faire remonter certaines problématiques, par exemple à propos des programmes de formation, des inscriptions ou encore de l'accès aux services universitaires. Si tu ne les connais pas, tu peux contacter la FNESI.

### → Défense des droits

Les élu·e-s de promo peuvent te défendre au quotidien ! Par exemple, il·elle-s ont une voix délibérative dans les sections pouvant conduire à des sanctions telles que des avertissements. Il·elle-s peuvent donc voter pour le fait d'apposer un avertissement à un·e étudiant·e, ou non. En plus de cela, les élu·e-s de promo peuvent te conseiller et t'accompagner si tu es convoqué·e en section.

### → Projets

L'élue de promo peut proposer des idées de projets et mettre en place des initiatives. Il·Elle peut collaborer avec les associations étudiantes afin de faire remonter des problématiques ou mener des projets : organiser des temps de cohésion, des levées de fonds, des conventionnements CROUS/self de l'hôpital de rattachement, etc. Cette collaboration passe aussi par la section de vie étudiante présente dans ton établissement, dans laquelle seul·e-s les élu·e-s ont une place de droit, les associations devant être invitées.

## En tant qu'élue, comment monter en compétences ?

### → Se former

Comme tu l'as vu, l'élue de promo peut agir sur une palette de champs, et il peut être compliqué de savoir où agir en premier, et comment le faire. Ainsi, la FNESI te propose des formations à la demande, selon tes besoins et tes envies : élue ou non, les formations sont disponibles !

Pour plus d'infos, tu peux aller sur le site de la FNESI, onglet "Formation à la FNESI" !

### → S'informer

La FNESI te propose quelques ressources, disponibles à tout moment, telles que le Guide de l'Élu·e qui regorge d'informations variées sur le rôle de l'élue ; ou encore le Guide de l'Étudiant·e en Sciences Infirmières qui contient une partie dédiée aux élu·e-s de promotion également !



# Faire un stage à l'étranger !

Tu veux partir en stage à l'étranger ? Tu veux en savoir plus sur ERASMUS+ ? Toutes les réponses sont dans cet article ! Nous te présentons le guide de la mobilité de la FNESI et le témoignage d'une ESI partie 2 mois en Espagne !

*Do you want to do an intership abroad? All the answers are in this article ! We'll introduce you to the mobility guide, with a testimonial from an ESI who went to Spain !*

## Pourquoi faire un stage à l'international ?

En plus de découvrir une nouvelle culture et un nouveau système de santé, tu rencontreras un exercice de la profession infirmière différent par rapport à la France. Tu développeras également des compétences comme l'adaptation et l'autonomie.

### *Why do an international intership ?*

*As well as discovering a new culture, you'll come across a way of practising nursing that's different from France. You will also develop skills such as adaptability and maturity.*



## Avant ton départ

Avant ton stage, tu auras plein de préparatifs à réaliser : les papiers administratifs, la carte européenne d'assurance maladie, les appels téléphoniques à l'étranger, gestion de son budget, le logement et le déplacement.

### *Before you leave*

*Before your intership, you'll have lots of preparations to think about : administrative papers, telephoning abroad, managing money, accommodation and travel.*

## Témoignage de Maëlys

Maëlys, étudiante infirmière en 2<sup>ème</sup> année à Rouen, est partie 2 mois en stage en chirurgie générale à l'hôpital universitaire de Tolède en Espagne. Nous lui avons demandé ce que lui a apporté son stage : *"J'ai beaucoup grandi. J'ai mûri dans mon job et en général. J'ai évolué car je suis partie toute seule. Le stage avec la différence de langue m'a fait peur mais ça m'a permis de voir d'autres choses."*

### **Maëlys te donne ses conseils pour les préparatifs :**

*"Partir en ERASMUS, c'est pas juste tu prends ton billet d'avion et c'est bon tu as ton ERASMUS. Par exemple : les bourses, il ne faut pas dépasser les dates pour déposer son dossier et pour trouver ton logement il faut se renseigner tout autour de toi. J'ai cherché des logements sur facebook, instagram et tout les autres sites. J'ai aussi appelé l'Université de Tolède pour qu'ils m'aident pour les difficultés administratives."*

*Maëlys, a student nurse in 2nd year, spent 2 months doing an intership in general surgery at the university hospital in Toledo, Spain. We asked her what she learned from her placement : «I've grown in my job and in general. I've grown because I went on my own. The placement with the language difference scared me but it gave me a chance to see other things.*

### *Maëlys gives you her advice on how to prepare:*

*«Going on an ERASMUS is not just a case of getting your plane ticket and that's it, you've got your ERASMUS. You're going to have to work to get your ERASMUS, for example : grants, you can't miss the dates for submitting your application and to find your accommodation you have to find out everything around you. I also called the University of Toledo and asked them to help me with the administrative stuff.*

Partager nos  
bons plans avec  
votre entourage,  
c'est ça être  
assurément  
humain.



## PARRAINAGE

# 25€ OFFERTS\*

POUR VOUS ET VOTRE FILLEUL



Assurément  
Humain

\*Vous avez le choix entre une carte cadeau dématérialisée d'une valeur de 25 euros à valoir dans de nombreuses enseignes partenaires ou un cadeau d'une valeur comprise entre 20 et 30 euros à choisir dans notre catalogue. Les montants indiqués ainsi que les modalités du parrainage sont susceptibles d'évoluer, le règlement applicable sera celui en vigueur à la date de la validation du parrainage par le filleul.

Retrouvez le règlement du parrainage sur : [gmf.fr/parrainage](https://gmf.fr/parrainage)

**GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

© Getty images - Juin 2024.

# Enquête sur la formation des étudiant·e·s puériculteur·rice·s : une réforme attendue !

Au vu de l'actualisation de la formation à venir, nous avons ouvert, le 12 mai dernier, une enquête à destination des étudiant·e·s puériculteur·rice·s. Il nous semble important de recueillir les besoins et les attentes des étudiant·e·s vis-à-vis de la formation qu'il·elle·s vivent et de leurs aspirations à l'évolution de cette dernière.

## Etat des lieux de la formation

La formation pour devenir puériculteur·rice n'a pas connu de réforme depuis 1983. Cette dernière est demandée depuis de nombreuses années. Il y a de nombreux enjeux concernant l'actualisation des apports théoriques, de l'aménagement de la formation adaptée à l'importance de son contenu en passant par l'intégration universitaire de la filière et de sa reconnaissance. Les droits étudiants sont fondamentaux, il devient urgent de les inscrire pour améliorer les conditions de vie et d'études des étudiant·e·s puériculteur·rice·s. Dispensé dans près de 35 établissements, le référentiel de formation doit être adapté afin de répondre aux enjeux de santé publique, aux besoins des étudiant·e·s et des professionnel·le·s puériculteur·rice·s !

## Une enquête a été lancée !

Au sein de cette enquête, nous vous interrogeons sur plusieurs aspects de la formation :

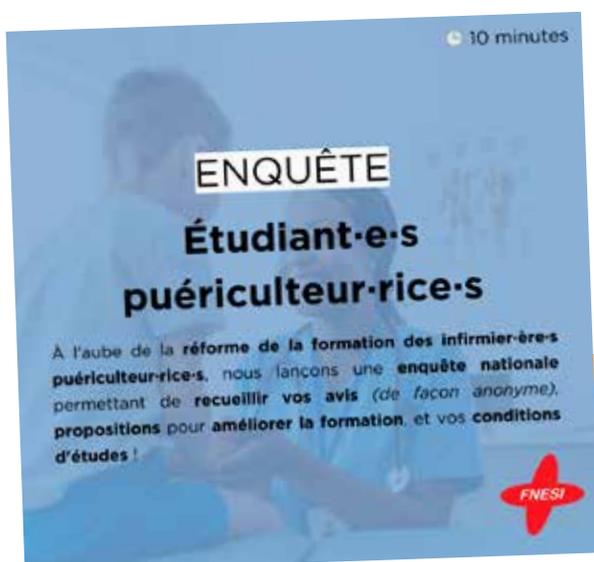
- **L'orientation et admission** : le déroulé du concours, les modalités des épreuves, les frais ;
- **Les cours** : contenu, modalités, organisation des interventions au sein de la formation ;
- **Les stages** : typologies des stages, encadrement, durée et évaluation lors des stages ;
- **Les droits étudiants** : le statut étudiant, l'accès aux services et à la vie étudiante ;
- **Le financement** de la formation.

## Les premiers témoignages des étudiant·e·s

Étudiant à **Mayotte**, sur la durée de la formation : *"Année condensée et qui ne permet pas de balayer tous les cours théoriques nécessaires à notre champ de compétences."*

Étudiante à **Bordeaux**, sur l'évaluation des stages *"Les grilles d'évaluation sont souvent mal comprises par l'étudiant et le professionnel ce qui impacte la qualité de l'évaluation. Les grilles ne sont pas concrètes."*

Étudiante à **Amiens**, sur le contenu de la formation : *"On ne voit pas assez le rôle de l'infirmière puéricultrice, beaucoup de cours type IFSI."*



## La FNEFI intervient auprès des étudiant·e·s !

Depuis le lancement de l'enquête, nous avons sollicité les établissements de formation afin de vous rencontrer, et d'échanger directement avec vous sur l'évolution de la formation. Si vous souhaitez organiser ce temps de rencontre au sein de votre établissement, n'hésitez pas à nous contacter à [reseau@fnesi.org](mailto:reseau@fnesi.org) !

Nous avons besoin de vos réponses pour faire remonter vos besoins et vos réflexions sur votre formation.



# XXIV<sup>ème</sup> Congrès National de la FNESI

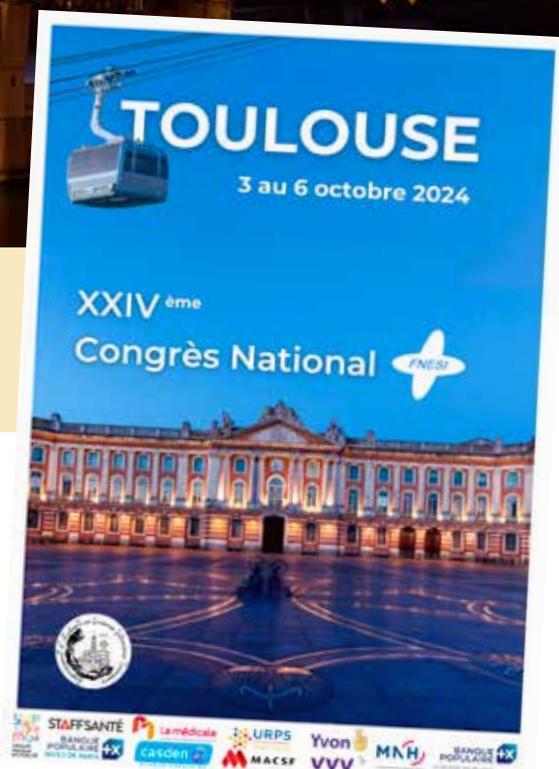
Depuis sa création, la FNESI organise, chaque année, son Congrès National. Il s'agit d'un événement de démocratie étudiante et de formation rassemblant 350 ESI de toute la France ! Cet événement comprend également des temps de cohésion dans lesquels tu pourras échanger avec plein d'étudiant-e-s !

## À VOTRE AGENDA

**Du 3 au 6 octobre**, la FNESI réalise son XXIV<sup>ème</sup> Congrès National. Cette année, cet événement se déroulera dans la magnifique ville de **Toulouse** ! C'est le RESIT (*Regroupement d'Étudiants en Sciences Infirmières de Toulouse*), association rassemblant les ESI des différents établissements du territoire de Toulouse, qui organise depuis presque un an cet événement que nous attendons tou-te-s avec impatience ! Il-Elle-s ont hâte de vous accueillir et vous faire découvrir Toulouse ou la ville rose comme il-elle-s aiment l'appeler.

## UN PROGRAMME DE QUALITÉ

Au programme de cet événement national : de nombreux temps de formations, plusieurs tables rondes, des workshops (ateliers), l'Assemblée Générale de la FNESI et l'élection du nouveau Bureau National. Nous aurons aussi l'occasion de remettre les Labels aux associations porteuses des projets les plus innovants parmi toutes celles ayant candidaté. Nous aurons également un village partenaires où nos étudiant-e-s pourront venir rencontrer les partenaires nationaux emblématiques de la FNESI mais aussi celles-ceux du territoire.



## FORMATION À LA FNESI

Les formations proposées lors de cet événement porteront sur de nombreuses thématiques : fonctionnement d'une association, perspectives professionnelles, gestion de projets, défense des droits étudiants, mobilités internationales, etc. Ces formations sont réalisées par l'Équipe Nationale de la FNESI sur un modèle d'échanges par les pairs, sur le même principe que le tutorat. Que tu sois associatif-ve ou non, ces formations permettent de monter en compétences et connaissances tant sur le plan personnel que professionnel. Alors n'hésite plus et prends ta place !



## TÉMOIGNAGE DU RESIT : « OH MON PAÏS ! »

*“À quelques mois du CN 2024, nous sommes ravi-e-s de pouvoir vous écrire ! Bien que nous ne nous soyons pas encore beaucoup croisé-e-s, nous avons tou-te-s très hâte de faire votre connaissance et surtout de vous recevoir dans notre magnifique ville rose !*

*La question que tout le monde se pose : Pourquoi Toulouse ? Plusieurs fois*

*nommée meilleure ville étudiante, ville hôte de plusieurs Congrès Nationaux et surtout plusieurs fois championne du Top 14 ! (23 en tout et pour tout). Toulouse c'est la ville rose aux merveilleux couchers de soleil que l'on voit de partout, de la cabine de téléphérique aux berges de la Garonne et à la convivialité sans égale ! Toulouse, cité de la violette, avec ces mille et unes terrasses, où l'on se retrouve pour partager des moments de convivialité et profiter de la bonne humeur communicative des habitués. Ville accueillante à l'accent chantant où vous craquerez pour nos délicieuses chocolatinés... Ici, prenez le temps de vous attarder sur les hauteurs pour un pique-nique, de vous promener pour admirer les briques roses rue Parga ou encore de vous détendre à la prairie des filtres. Avec ces nombreux étudiant-e-s venus de l'ensemble de la France, notre Tolosa est une ville jeune et dynamique, avec du caractère et une belle histoire que nous adorons raconter. Et oui nous sommes aussi très chauvin-e-s ! Vous l'aurez compris, Toulouse est magnifique et encore plus que ça. Fief du ballon ovale, ouverte à la musique et à la culture avec ces festivals et ces musées ou encore leader de l'aérospatial, n'attendez plus, et laissez nous vous mettre des étoiles plein les yeux !”*

*Mathis Fayolle, Trésorier en charge des Partenariats*

*Chann Philippe, Secrétaire Générale en charge des Relations Presse*



## Je prends ma place !

La place comprend l'alimentation, le logement et les activités pour 55€ en ayant pris ton adhésion. 4 jours où tu vivras des moments inoubliables dans la ville de Toulouse où il fait bon vivre. Prends vite ta place en scannant le QR code et rejoins-nous à ce superbe événement ! La billetterie est également disponible sur [www.fnesi.org](http://www.fnesi.org).

# Les projets labellisés par la FNESI

Les labels de la FNESI, une reconnaissance du travail effectué par les associations du réseau de la FNESI !



## Les 5 Labels FNESI

La FNESI a 5 Labels différents :

- Bien-Être
- Tutorat
- Culture
- Transition Écologique
- Solidarité

## Qu'est-ce que c'est un Label ?

Ce dernier vise à valoriser les projets des associations et à leur permettre de pouvoir les réaliser à nouveau l'année suivante ! C'est une reconnaissance, un gage de qualité et de sérieux qui est mis en avant pour les établissements de formation, et également les financeur-euse-s des projets (via les demandes de subventions et les partenariats).

**La FNESI délivre les Labels deux fois par an, lors des Universités d'Été et lors du Congrès National !**

**Toi aussi, tente ta chance avec ton association !**

Lors des dernières Universités d'Été de la FNESI, du 13 au 16 juin 2024, des Labels ont été décernés à une dizaine d'associations pour leurs projets. Certains ont également été subventionnés à hauteur de 200€ ! On te laisse découvrir ces Labels à travers les témoignages de ces associations. Un grand merci à la MACSF et la MNH pour cette collaboration !



Marguerite & Cie - EMASI

*"L'entreprise Marguerite & Cie, qui dispense des distributeurs de protections périodiques ainsi que des recharges, nous a été présentée par la FNESI. Nous avons donc décidé de collaborer avec celle-ci, afin de faire installer un dispositif similaire dans notre IFSI. Notre distributeur, inauguré en décembre 2023, vient désormais pallier la précarité menstruelle, qui était bien trop ancrée dans notre établissement de formation. Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à cette noble cause !"*



Ateliers Couture - ADESIGR

## Soirée Sport - BDEI Compiègne



## 24H massage cardiaque - CREI



## Panier Aubergine - BDEI Clermont



## Soirée Sport - BDEI Compiègne



*"Les ateliers coutures proposés aux étudiant-e-s de la promotion avaient pour but premier la lutte contre la précarité menstruelle, tout en permettant d'échanger sur le sujet des règles, qui est un sujet encore trop tabou de nos jours ! Les ateliers réunissaient environ 8 ESI, avec des compétences ou non en couture, et permettaient de coudre la protection menstruelle, les motifs, la taille de son choix, permettant d'avoir quelque chose de très personnel !"*



## Esquifrip - Esquirol

"Le projet Esquifrip offre gratuitement des vêtements de seconde main aux étudiant-e-s, promouvant la mode durable et réduisant les déchets textiles dans notre institut de formation !"



## Ateliers Couture - ADESIGr

"Les ateliers coutures proposés aux étudiant-e-s de l'IFSI avait, certes, pour but premier de lutter contre la précarité menstruelle mais également permettaient de sensibiliser sur la question environnementale. En effet, pour fabriquer des serviettes hygiéniques, cela demande une quantité d'eau importante à la fabrication et produit une part de déchets conséquente à la suite de son utilisation. En permettant aux étudiant-e-s de fabriquer leur serviettes hygiéniques, cela a permis de sensibiliser sur la question environnementale et de présenter quels moyens pouvaient être mis en place pour réduire son impact sur l'environnement !"



## Dijon Express - CESID



## Journée Tutorat - Pans'ESI

"Last chance est un projet tutorat qui a proposé une journée de tutorat pour les L1. Lors de cette journée, ils ont pu mobiliser l'anatomie, la physiologie et les pathologies infectieuses grâce à des moyens ludiques (time's up, concours de dessins de schémas, kahoot, question pour un ESI...). Ce projet a également permis de renforcer la cohésion entre tuteur-ric-e-s et tutoré-e-s !"



## Semaine Bien-Être - AER

L'AER a organisé une Semaine Bien-Être de 5 thématiques du Bien-Être, une par jour :

- Promotion de l'alimentation saine, abordable et équilibrée (distribution petit-déjeuner, déjeuner et goûter, atelier alimentation équilibrée...)
- Cohésion entre étudiant-e-s (salle de jeux, tournoi sur console, projection film, bar à jeux..)
- Promotion de l'activité sportive (réveil musculaire, tournoi ballon prisonnier, yoga, escalade..)
- Bien-Être mental et spirituel (sophrologie, peinture sur vinyles, origami, atelier découvre tes émotions, salle bien-être..)
- Promotion du bien-être corporel (massage, épilation, manucure, soins plantaires, luminothérapie...)



## Épicerie solidaire - BEO

"Notre projet Épicerie étudiante permet de lutter contre la précarité alimentaire des étudiant-e-s et permet d'avoir accès à des produits équilibrés. Nos paniers sont au prix de 6€ et contiennent environ 50 € de produits alimentaires et de première nécessité, nous avons vendu depuis le début de l'année 150 paniers."



## Tutorat - ISIS

"Notre projet Tutorat a vu le jour cette année ! L'objectif a été de favoriser l'échange et l'entraide entre les promotions de notre établissement, nous avons mis en place une séance avant chaque session de partiel pour les L1 et L2. Nous avons également mis en place des posts sur les réseaux sociaux et mis à disposition un drive avec tous les documents relatifs au tutorat."



## Activités sportives - AEIV

"Nous avons pu mettre en place un projet qui propose des activités sportives de manière hebdomadaire, variée et adaptée à toutes et tous ! Nous avons notamment mis en place tous les mardis depuis janvier 2024 plein d'activités : yoga, renforcement musculaire, step, footing, natation, laser game, boxe, pilate et course à pied. Cela a permis aux étudiant-e-s de trois promotions de se sortir de leurs stages ou leurs cours et d'avoir un accès simple et facile au sport !"



## TABAC-Ta : Esquirol



## Défi Sang Grand-Est - EMASI / RESHUS



## Mois du Bien-Être - CREI



## Hockey sur glace - NASA



Elodie Lenfant, Vice-Présidente en charge de la Communication et des Publications  
Marie Richetin, Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles et du Numérique en Santé.

# Un nouveau guide est sorti !



Depuis 2021, la FNESI est proactive et représente l'ensemble des filières de formation en sciences infirmières : étudiant·e-s infirmier·ère·s, étudiant·e-s puériculteur·rice·s, étudiants·e-s en pratique avancée, étudiant·e-s anesthésistes, étudiant·e-s de bloc opératoire et les étudiant·e-s en master.

## La FNESI propose désormais un guide de l'étudiant·e en sciences infirmières de bloc opératoire (EIBO) pour la rentrée 2024 !

En 2022, la formation IBODE a bénéficié d'une réingénierie à laquelle la FNESI a participé. Ainsi, la FNESI est reconnue comme seule structure représentative des 100.000 étudiant·e-s en sciences infirmières de France. Elle devient ainsi la Fédération Nationale des Étudiant·e-s en Sciences Infirmières, s'inscrivant dans une démarche de reconnaissance des sciences infirmières.

## Une toute nouvelle formation pour les EIBO !

En 2022, la formation infirmier·ère de bloc opératoire est réformée afin de répondre aux nouvelles attentes de la profession et du système de santé. L'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire régit cette formation universitaire de grade master.

## La FNESI t'accompagne à l'entrée en formation !



Pour toutes infos supplémentaires, tu peux envoyer un mail à [info@fnesi.org](mailto:info@fnesi.org) !

La première édition du guide de l'EIBO regorge d'informations utiles tout au long de ton parcours de formation. Il te sera également d'une grande aide pour découvrir cette formation, si tu souhaites poursuivre tes études.

La FNESI a la volonté d'accompagner les EIBO dans leur parcours d'études. Grâce à ce guide écrit par des étudiant·e-s pour des étudiant·e-s, retrouvez des explications et plein de conseils !



Ce guide se veut un outil complet et pratique pour les étudiant·e-s.

### LE CONTENU DU GUIDE !

Le guide aborde une multitude de sujets essentiels pour les étudiant·e-s :

- **La formation** : explication des enseignements théoriques et pratiques ;
- **Les droits étudiants** : vulgarisation des droits étudiants (accès aux services de l'Université et du réseau des œuvres, vie étudiante, représentation) ;
- **Ton établissement** : organisation de ton établissement de formation, les différents sections ;
- **La vie associative** : représentation et regroupement des étudiant·e-s autour de projets innovants comme le tutorat ;
- **Les aides sociales** : présentation des aides financières existantes ;
- **Après le diplôme** : sensibilisation aux différents lieux d'exercice et aux poursuites d'études possibles.

Le guide est désormais disponible sur le site internet [www.fnesi.org](http://www.fnesi.org).

Marie Richetin, Vice-Présidente en charge des Perspectives Professionnelles et du Numérique en Santé  
Valentin Vallée, Vice-Président en charge des Affaires Internationales et de la Transition Écologique

DÉCOUVREZ  
LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE  
PROPOSÉ PAR LE  
**C.G.O.S**



Le C.G.O.S est à vos côtés  
**aujourd'hui** pour **demain**  
avec la **COMPLÉMENTAIRE  
RETRAITE** DES HOSPITALIERS

L'ÉPARGNE RETRAITE DU C.G.O.S

- > Créée il y a plus de 60 ans
- > 100 % dédiée aux agents hospitaliers
- > Liberté de choix sur le montant des cotisations

➔ Offre jeune jusqu'à l'année de votre 40<sup>e</sup> anniversaire.

Et en +

➔ Déblocage de votre épargne retraite à tout moment pendant votre vie active pour l'achat de votre résidence principale.

➔ Économies d'impôt : possibilité de déduire 100% de vos cotisations.



Découvrez tous les avantages sur [crh.cgos.info](http://crh.cgos.info)

ou en appelant le

**0 800 005 944**

Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

